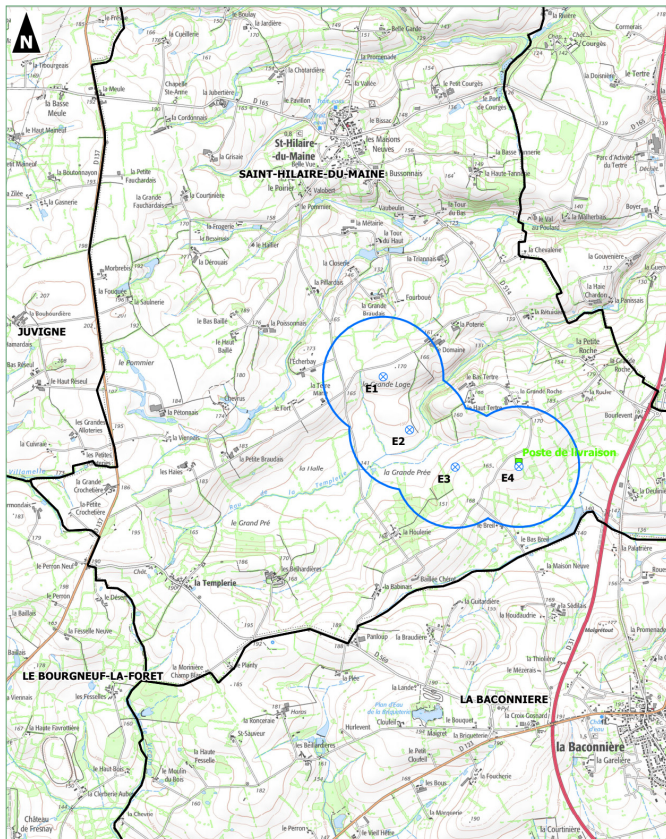


# Parc éolien de Saint-Hilaire-du-Maine

## Localisation du parc éolien



## Quelques chiffres clés



**2020** : Date de mise en service

**4** : Nombre d'éoliennes



**11,4 MW** : Puissance totale

**28,5 millions de kWh/an** : Production attendue



**156,4 m (E1)** ;

**164,3 m (E2, E3, E4)** : Hauteur en bout de pale



**environ 12 000** :

Nombre de personnes alimentées en électricité  
(consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus, Sources : INSEE / CRE / RTE)



**à partir d'1 an de fonctionnement** :

Temps de retour énergétique

en moyenne, une éolienne fournit plus d'énergie que l'ensemble de l'énergie qu'il a fallu pour sa fabrication, son transport, son installation et son recyclage (Source : Ademe)



**21 millions Euros** : Coût du projet



**4 millions d'euros, dont 1 million d'euros par les citoyens et les collectivités** : Capital social apporté

## Chronologie du projet

**2012-2013**

### Premiers contacts locaux

- Municipalité et Communauté de communes.
- Propriétaires et exploitants agricoles.
- Riverains et citoyens, dont l'association Luciole.
- Visite de deux parcs éoliens en Loire Atlantique.
- ABO Wind devient sponsor d'Aurélien Balu, champion de BMX.

**2013-2016**

### Etudes de faisabilité, conception du projet

- Réalisation d'études afin de dimensionner le projet.
- Création d'un Comité de suivi composé d'acteurs représentatifs du territoire.
- Présentation du projet en réunion publique.

**2016-2019**

### Instruction du dossier

- 2017 : Obtention du permis de construire.
- 2018 : Enquête publique et avis favorable du commissaire enquêteur.
- 2019 : Avis favorable de la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites.
- 2019 : Arrêté préfectoral autorisant la construction et l'exploitation du parc éolien.
- Aucun recours par des tiers.

**2020**

### Construction et mise en service

# Un ancrage local

Dès 2012, ABO Wind a mis son expertise au service du développement du projet de Saint-Hilaire-du-Maine :

- un projet répondant aux attentes et aux besoins du territoire,
- respectant les exigences techniques, sociales et économiques,
- dans une logique de développement durable.

Le partage de l'information et le soutien des acteurs locaux ont permis une bonne compréhension de l'intérêt du projet et une forte appropriation du projet par le territoire.



Dès sa création en octobre 2014, l'association « Vents citoyens » s'est rapprochée d'ABO Wind pour exprimer son souhait de participer au financement du parc éolien de Saint-Hilaire-du-Maine, afin de contribuer au développement de l'énergie éolienne sur le territoire mayennais, avec le soutien des élus locaux. <https://vents-citoyens-53.org/>

En restant propriétaire de ce parc éolien, ABO Wind a permis à « Vents Citoyens » de chercher le financement nécessaire pour entrer dans son capital. Cette volonté de construire ensemble un projet éolien de territoire s'est formalisée par la signature le 16 juillet 2020 d'un contrat de cession de 25 % du parc éolien à la SAS « Vents Citoyens SHdM ».

Cette cession est un succès partagé, en coopération avec le territoire mayennais, en faveur de la fourniture d'électricité propre et locale.

**Au-delà du financement participatif, le partage de l'information et le soutien des acteurs locaux ont permis une bonne compréhension de l'intérêt du projet et une forte appropriation du projet par le territoire.**

## La parole aux acteurs du projet

**Christian Quinton**, ancien maire de Saint Hilaire du Maine

« La volonté du CM a toujours été forte pour une implication citoyenne dans le projet. C'est la raison pour laquelle, en fonction de ses engagements de départ, la société ABO Wind a été retenue par le CM de St Hilaire. Cette implication citoyenne (et des collectivités locales) a permis une bonne acceptabilité du projet, et très probablement évité que des recours soient déposés au cours de l'instruction du projet. »

**Jean-Claude Béchu**, maire de Saint Hilaire du Maine

« La réalisation de ce parc éolien suscite, nourrit le débat du passage d'une consommation sans limites, dont l'énergie : carbone, nucléaire...sans avenir et irresponsable, à une consommation maîtrisée, renouvelable. Une vraie mutation à laquelle contribue l'éolien. Permettant à chaque militant, citoyen, collectivité de pouvoir être acteur financièrement pour cette énergie propre, les accords de Vents citoyens passés avec ABO Wind furent possibles grâce à la volonté des deux parties. L'arrivée des éoliennes tant attendues ou redoutées, s'est bien déroulée. »

**Richard Chamaret**, Président de Territoire d'Énergie Mayenne

« Fort de cet exemple réussi de 1<sup>er</sup> parc éolien citoyen dans le département en partenariat avec ABO Wind, Territoire d'Énergie Mayenne va poursuivre ses investissements dans des projets d'énergies renouvelables ayant une dimension citoyenne forte. »



Contact ABO Wind :  
2 rue du Libre Echange CS 95893  
31506 Toulouse Cedex 5  
Tél. : 05 34 31 16 76  
[contact@abo-wind.fr](mailto:contact@abo-wind.fr)

**Tournés vers le futur**

**ABO  
WIND**